



Grand Livettaz

# Les élus alimentent leurs réflexions



# Sommaire

**Édito** 3

**Ça a eu lieu** 4

**Focus** 8

**Conseil municipal** 10

**Grands projets** 11

**Vie scolaire** 15

**Environnement** 16

**Travaux** 17

**Vie de la commune** 18

**Tribunes** 22

**Agenda** 24



**Concert de Noël**  
**Cercle Philharmonique**  
**de Chambéry**



**Dimanche 15 décembre**  
**→ 17h30**

**Église Sainte-Thérèse**  
**Gratuit**



**Cérémonie des voeux**

**Lundi 13 janvier**  
**→ 18h30**

**Espace Colombe**  
**Suivi d'un pot**  
**convivial**

Mairie de Bassens  
297 Route de la Ferme  
73000 BASSENS  
Tél. : 04 79 70 47 17  
Fax : 04 79 85 45 96  
mairie@bassens-savoie.fr  
www.bassens-savoie.fr  
www.fermedebressieux.com

Directrice de la publication  
Catherine Anxionnaz

Rédaction  
Service communication  
Équipe municipale

Conception & réalisation  
Service communication

©Photographies  
Mairie de Bassens, Philippe Hamelin,  
Marie Graftiaux

*Imprimé par nos soins en 200 exemplaires*



Mesdames et Messieurs, Chers concitoyens,

**MAIRE !** Devenir maire en cours de mandature, c'est poursuivre les actions déjà entreprises, mais c'est aussi apporter ma sensibilité de citoyenne, de la rigueur et de la justesse dans la gestion de vos contributions financières, apporter mes connaissances professionnelles profondément liées aux valeurs de la République, valoriser les actions de nos équipes municipales et ainsi œuvrer au bien commun.

**MAIRE !** J'en suis heureuse, d'autant plus que cette fonction est pour la première fois de l'histoire de Bassens, assurée par une femme. Que cela puisse insuffler à d'autres femmes de Bassens, l'envie de s'engager et d'accéder aux plus hautes responsabilités de la commune. Dans notre société en mutation, je crois profondément à la complémentarité et à la richesse, nées de toutes les différences, et notamment de celle des genres.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Alain Thieffenat qui a servi la commune avec passion et dévouement durant plus de 10 ans, pendant lesquels il a été au service de l'intérêt public, sacrifiant sa santé au-delà du raisonnable. Son engagement pour notre communauté et son travail ont été des vecteurs positifs pour notre développement. Nous lui souhaitons le meilleur pour sa santé et de beaux lendemains paisibles et heureux en famille.

C'est dans cet état d'esprit que je souhaite poursuivre le chemin tracé par mon prédécesseur, tout en apportant un autre souffle et une nouvelle dynamique à partager au sein de notre équipe municipale.

Soyons tous visionnaires et créatifs. Vos avis, vos idées, vos projets sont aussi précieux et doivent faire écho au cœur de notre action municipale. C'est pourquoi, je vous propose de renouer dès que possible avec les réunions de quartiers et de communiquer sur les grands chantiers de la commune : la future école maternelle et le restaurant scolaire pour tous les écoliers de Bassens (maternelle et élémentaire), le projet de développement urbain de la commune dit « le Grand Livettaz » au sujet duquel des ateliers participatifs seront organisés le moment venu, pour contribuer à la feuille de route de notre avenir commun; cela sera possible, dès que l'équipe municipale qui travaille depuis une année sur le sujet, aura restitué le fruit de sa propre réflexion et que l'équipe urbaine s'en sera à son tour emparée, pour la retranscrire en divers scénarios urbanistiques.

Je suis convaincue que nous avons tous un rôle à jouer pour l'avenir de notre commune dans une expansion urbaine raisonnée et conviviale.

Honorée de pouvoir servir en tant que nouveau maire, je vous assure de ma détermination à travailler sans relâche pour le bien-être de notre commune. Ensemble, continuons d'avancer, pour un futur commun, fort et solidaire.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous, de belles et joyeuses fêtes de Noël, entouré(e) de ceux qui vous sont chers.

Très cordialement,  
Catherine ANXIONNAZ, Maire de Bassens

## Restez informés !

Inscrivez-vous aux newsletters de la mairie et de la Ferme de Bressieux  
[bassens-savoie.fr](http://bassens-savoie.fr) – [fermedebressieux.com](http://fermedebressieux.com)



## La fête des assos

► Samedi 7 septembre

Le soleil était au rendez-vous de cette grande fête annuelle, qui a réuni **27 associations culturelles et sportives de Bassens**. Les élus présents ont accueilli le public et rappelé les services proposés par la Mairie. La journée s'est clôturée par un pot de l'amitié lors duquel, Catherine Anxionnaz, première adjointe, a exprimé sa satisfaction concernant **le dynamisme de la vie associative**, indispensable à la Commune.



## Inauguration de la ligne 20 Synchro Bus

► Mardi 10 septembre

Après huit années d'arrêt, **Grand Chambéry a finalement rétabli la ligne 20 Synchro bus pour desservir les Monts**. L'inauguration s'est tenue en présence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry, Christophe Pierretton, vice-président en charge de la mobilité à Grand Chambéry, Alain Caraco, vice-président chargé des coopérations métropolitaines de mobilité à Grand Chambéry, et des élus de Bassens Catherine Anxionnaz et Jean Callé.

## La mini ferme de Noisette à Calinours

► **Mercredi 25 septembre**

Le jardin du multi-accueil Calinours s'est transformé en petits parcs d'animaux : les enfants ont pu découvrir moutons et chèvres, lapins, canards, poule et poussins ; Soraya, de la ferme pédagogique itinérante, leur a permis de participer au brossage des chèvres, à l'alimentation des canards et lapins, sans oublier l'initiation à la traite de la "chèvre en bois" et les jeux tactiles. **De très beaux moments partagés !**



## Les temps forts de la saison culturelle



• **Du 17 au 28 septembre** : les élèves des écoles de Bassens ont découvert l'art contemporain à travers les œuvres d'O. Masmonteil, D. Benoit du Rey, N. Marciano, dans le cadre de la rencontre artistique « **voyage chromatique** », organisée par Marie Berthollet. 12 classes se sont déplacées pour l'occasion, **soit plus de 300 élèves !**



• **Dimanche 10 novembre** : le spectacle de chants en mouvements « **Un jour de fête** » proposé par le collectif Néowise, **célébrant la vie et le partage**, a invité les spectateurs à participer, à chanter et danser avec les artistes et à échanger avec eux après la représentation.



• Les « **soirées du mardi** » de l'association Culture à la Ferme de Bressieux ont encore connu un grand succès, accueillant un public nombreux sur les thématiques abordées : **L'histoire des cafés Folliet et la libération de la Savoie**. Retrouvez la programmation sur nos sites internet.

**Mais aussi** : l'exposition d'art de B. Jacob, J-P. Faure, M-P. Gravend et S. Jacob-Théoleyre, l'exposition de peinture « **Fulgurance** » - H. Dancer, les projections « **Dans la mesure du possible** » A. Mahieu-Valembois, C. Budnik-Cahoreau et « **Je n'avance pas comme tout le monde** » A. Thoinet, B. Laurent, ainsi que **les nombreuses animations proposées par la Médiathèque**.



## Ça a eu lieu



### La résidence des Senioriales

#### fête ses 5 ans

► **Jeudi 26 septembre**

« Les Senioriales », résidence seniors reconnue pour son environnement agréable et sa proximité avec les animations communales, a soufflé sa cinquième bougie dans une ambiance festive et musicale. De nombreuses personnes s'étaient déplacées pour l'occasion : la direction, le personnel, les résidents, les infirmières, ainsi que Martine Lambert et Martine Etellin, représentant la Mairie de Bassens.



### Marie Graftiaux en visite dans les écoles

Les élèves de l'élémentaire de la Plaine ont reçu Marie Graftiaux en juin dernier. Elle leur a présenté son parcours d'athlète handisport et son ressenti dans la perspective d'être **porteuse de la flamme des jeux paralympiques**. Elle a diffusé des vidéos de ses compétitions, expliqué ce qu'est le handicap et échangé avec ceux qui le souhaitent.



### Octobre rose

► **Samedi 12 octobre**

Encore un franc succès pour le **Du-athlon des Amazones**. Plus de 60 participants se sont mobilisés lors de cet événement solidaire. **De nombreux dons ont été perçus et seront reversés à l'association 4S, œuvrant au quotidien dans la lutte contre le cancer du sein.** Merci à tous et rendez-vous en 2025 !



## À la découverte de la Matheysine avec le CCAS

► **Mardi 15 octobre**

38 personnes ont participé à la sortie organisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS). En rejoignant La Mure, en Isère, pour découvrir en petit train le magnifique cadre naturel du lac de Monteynard, ils ont pu s'imprégner de l'histoire de la Matheysine. Les seniors ont ensuite profité d'un déjeuner au restaurant, avant de repartir pour une visite des galeries souterraines.



## Commemoration

► **Lundi 11 novembre**

La cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918, **rendant hommage à tous les morts pour la France**, s'est déroulée dans un climat solennel, en présence de Catherine Anxionnaz, Maire de Bassens, des élus, du président des anciens combattants, du 13ème Bataillon de Chasseurs Alpins, des gendarmes et des pompiers.

## Banque alimentaire

► **Du 21 au 23 novembre**

Conscients de leur engagement, **les élus ont de nouveau fait preuve de solidarité en cette fin d'année** pour assurer des permanences à Carrefour Bassens auprès de la Banque Alimentaire en lien avec la Croix Rouge. **Cela a permis de récupérer de nombreuses denrées sur le site de Bassens.**





# Recensement de la population 2025

Cette année, Bassens réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins, et ainsi développer les petits et grands projets qui permettront d'y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier.

## Où suis-je recensé ?

**Vous êtes recensé dans votre résidence principale :**  
le logement que vous occupez quotidiennement.



### Et si je ne suis pas chez moi ?

Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

**Je suis étudiant. Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?**



Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

**Je suis étranger.**

Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.



**Militaire, je vis dans une caserne.**

Vous êtes recensé dans votre caserne.



**Je vis dans une habitation mobile.**

Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.



**J'habite dans un logement communautaire.**

(maison de retraite, internat, cité universitaire...)  
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.



## Comment ça se passe ?

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la Commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**



*Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés c'est aussi plus responsable pour l'environnement.*

*Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.*

## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements...

**Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :**

- 1** Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2** Définir **le nombre d'élus au conseil municipal**, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- 3** **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives...), de commerces et de logements.

► *Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter l'accueil de la Mairie. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)*



**Consultez le plan des districts et découvrez les agents recenseurs en ligne sur le site internet de la Mairie !**



## Catherine Anxionnaz, élue Maire de Bassens

Suite à la démission d'Alain Thieffenat, acceptée par le préfet le 25 octobre, un conseil municipal s'est tenu le 7 novembre pour élire un nouveau Maire parmi les membres du conseil municipal en place. Le conseil municipal a élu Catherine Anxionnaz, nouveau Maire de Bassens. Elle a présenté la nouvelle organisation de l'équipe majoritaire et la répartition des délégations :



**Catherine Anxionnaz**  
Maire

Compétences directes : gestion environnementale, ressources humaines, sécurité, présidence du CCAS

► Pour information, la loi impose de tenir un conseil municipal dans les 15 jours suivant la démission d'un Maire et c'est le premier adjoint qui endosse l'intérim jusqu'à l'élection.



**Dominique Bellanger**  
1<sup>er</sup> adjoint

Gestion des travaux, du patrimoine communal et des espaces publics extérieurs



**Anne Manipoud**  
2<sup>ème</sup> adjointe

Gestion des affaires culturelles et suivi des différents modes de communication



**Kévin Franzon**  
3<sup>ème</sup> adjoint

Gestion des affaires scolaires et périscolaires, mise en œuvre d'une politique enfance-jeunesse



**Martine Goubet-Etellin**  
4<sup>ème</sup> adjointe

Vie et participation citoyenne, gestion et développement des activités pour les seniors et intergénérationnelles



**Marc Karaoglanian**  
5<sup>ème</sup> adjoint

Gestion et suivi des droits du sol en matière d'urbanisme



**Sophie Chanteau**  
6<sup>ème</sup> adjointe

Vie des associations, gestion et développement des activités handisports



**Jean Callé**

Conseiller municipal délégué au suivi des prospectives financières et vie des activités économiques



**Patricia Bacon**

Conseillère municipale déléguée à l'élaboration des différents budgets et suivi des exécutions budgétaires



**Franck Daim**

Conseiller municipal délégué au suivi des activités sportives communales et dans le cadre du SICSAL



**Richard Vouaux**

Conseiller municipal délégué à la gestion de la fête des associations, soutien à la 6<sup>ème</sup> adjointe



**Marie-Dominique Roose**

Conseillère municipale déléguée à la gestion et suivi des services de la petite enfance



**Pierre Gaja**

Conseiller municipal délégué à l'organisation de l'événementiel, des festivités et manifestations communales

► **Alain Thieffenat reste conseiller municipal et conseiller communautaire de Grand Chambéry.**

“ Je me suis engagée sans aucune idée préconçue lorsque j'ai rejoint la liste d'Alain Thieffenat, qui avait décidé de mon poste de 1<sup>ère</sup> adjointe du fait de l'aspect transversal de ma délégation. Aujourd'hui, je souhaite aller au bout de mon engagement en devenant le nouveau Maire de Bassens et en acceptant pleinement la responsabilité. ”

Catherine Anxionnaz, Maire de Bassens

**Futur****pôle scolaire****CHS**

# On fait le point !

De nombreux projets sont en cours à Bassens,  
révélateurs du dynamisme et de l'attractivité de la commune.  
Un développement que l'équipe municipale accompagne  
pour préserver votre qualité de vie.

**Restez au courant des dernières infos  
en consultant le site internet de Bassens  
via l'accès rapide "Grand projets" ou en  
scannant le QR code :**





## Grand Livettaz

### Samedi 31 août : Visite d'opérations d'aménagement par les élus de Bassens

Dans le cadre du projet Grand Livettaz, les élus municipaux ont été invités à visiter **cinq grandes opérations d'aménagement, en Savoie et Haute-Savoie**, samedi 31 août. Accompagnés par les techniciens de Grand Chambéry, Eric Lux, directeur de l'urbanisme et du développement local et Sébastien Mirouse de Grand Chambéry, qui assistent la Ville de Bassens sur ce projet d'envergure. Les élus ont pu étudier avec attention les opérations voisines pour alimenter leurs réflexions :

- La phase 1 du Centre bourg de Barby (114 logements)
- La ZAC Valmar de La Ravoire (1100 logements)
- Le Centre bourg de Barberaz (170 logements)
- L'écoquartier « les Rigoles » à Argonay (164 logements)
- L'écoquartier « les Passerelles » à Cran-Gevrier – Annecy (600 logements)

Même si chaque opération visitée est unique et présente ses spécificités propres (surface, nombre de logements, typologie de territoire), **les élus ont pu se rendre compte des différentes approches et partis pris des communes en termes d'aménagement et d'organisation urbaine :**

- Hauteur des bâtiments
- Mobilité tout mode et flux
- Préservation de la végétation
- Types de logements
- Stationnement (types de parkings, utilisation des souterrains)
- Notion de centralité et application (positionnement, identification)
- Mixité sociale
- Gestion pluviale
- Présence d'espaces de détente, d'îlots de fraîcheur, fontaines
- Maillage entre les différentes zones d'un territoire (jonctions, passerelles)
- Dessertes

Les élus ont apprécié tout particulièrement la réhabilitation et l'intégration des halles des machines des papeteries de Cran-Gevrier, conservées et relookées pour marquer l'identité du site. Cette réalisation constitue un exemple très intéressant pour la Ville de Bassens et démontre qu'il est possible de moderniser des bâtiments emblématiques sans les dénaturer, pour les inclure dans un grand projet d'aménagement urbain. Là sera le challenge de la municipalité pour la rénovation du site de la Livettaz.

La rencontre sur sites d'un Maire et d'un adjoint a également apporté aux élus de Bassens des éléments de détails sur les opérations et un retour pertinent sur le ressenti des habitants.

**Tous les programmes visités ont été livrés, pour certains, plus de 20 ans après le début des premières études, pour d'autres, plus de 10 ans après. Le projet du Grand Livettaz va lui aussi s'inscrire dans le temps.**



► *Ces cinq opérations, très différentes les unes des autres, ont permis aux élus municipaux d'enrichir leur vision des enjeux et d'approcher sereinement les prochaines étapes du projet Grand Livettaz.*

## Une longue période de réflexion



En plus de cette étude de cas et même si des invariants ont émergé à la suite du diagnostic, il restait encore un travail de longue haleine pour **étudier avec précision tous les détails du projet.**

Les élus de Bassens l'ont bien compris et c'est pourquoi ils ont entrepris, ces derniers mois, **un long temps de travail et de réflexion lors de commissions réunissant l'ensemble du conseil municipal** (élus de la majorité et de la minorité).

Sept réunions ont été organisées depuis le début de l'été, afin de progresser sur le dossier sans en éluder quelconques aspects. **Cette phase d'étude par les**

**élus a décalé le calendrier initial, mais demeure d'une importance capitale dans la gestion de ce projet d'envergure.**

Aujourd'hui, ce travail collectif prenant en compte les diverses sensibilités de chacun, est désormais accompli et permet d'envisager la suite. Il nourrira et orientera le travail de l'atelier d'Architecture et d'Urbanisme TGTFP, qui peut reprendre le cours de ses missions (études de faisabilité, interprétation des souhaits des élus et présentation des préconisations).

► **Une nouvelle phase de concertation sera ensuite proposée aux Bassinot(e)s.**



### Aide de l'état sur le projet Grand Livettaz

Pour financer les études pré-opérationnelles par TGTFP (appui à l'ingénierie), l'état a accordé une subvention à hauteur de 61000 euros au titre du fond vert 2024.



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



### Pôle scolaire

La maîtrise d'œuvre concernant la première tranche des travaux (école maternelle et restauration scolaire) a été suspendue suite à un problème purement juridique relatif à la légalité de la délibération fondatrice du 7 novembre 2023.

A l'issue du conseil municipal du 7 octobre dernier, la situation a été régularisée. **L'équipe municipale a pu de nouveau missionner l'équipe de maîtrise d'œuvre sur la phase dite APD (Avant-Projet Définitif).**

► *C'est pour cette raison que la communication prévue pour les habitants, tendant à clarifier la situation sur le futur pôle scolaire, a été également reportée.*



*“ Je souhaite rattraper le temps perdu en actionnant plusieurs leviers de communication et en restant à l'écoute des conseils qui me seront donnés. Nous reviendrons prochainement vers vous sur ce sujet. ”*

Catherine Anxionnaz, Maire de Bassens



## Rentrée scolaire 2024



### Deux nouvelles directrices dans les écoles élémentaires

Les écoles élémentaires de Bassens ont accueilli deux nouvelles directrices à la rentrée scolaire :

► **Au Chef-lieu, Emilie Boni** succède à Sylvie Carré, qui a dirigé l'école durant dix-huit ans. La nouvelle directrice a effectué une carrière dans différents établissements, notamment auprès d'élèves en situation de handicap aux Ulis à Barby, puis comme titulaire de secteur pour des remplacements. L'an dernier, elle assurait la direction de l'école de Villard-Sallet. Emilie Boni enseignera aux élèves de CE1/CE2.

► **Raphaëlle Jay** succède, quant à elle, à Frédérique Gualandi à l'école de La Plaine, après des remplacements dans l'agglomération et en Combe de Savoie, comme titulaire de secteur. Elle enseignera également dans la classe de CE1/CE2.



### Fermeture d'une classe de maternelle au Chef-lieu

Malgré les effectifs importants sur l'école maternelle du Chef-lieu (86 élèves), la Direction Académique des Services de l'Education Nationale a pris la décision de fermer la quatrième classe pour cette année scolaire 2024-2025. Il y a donc trois classes, sous la direction de Laurence Bacchetta. La garderie scolaire des Bambis a ainsi réintégré l'établissement.

► *Pour aider les instituteurs à gérer le nombre important d'élèves dans les classes, un 4ème agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) à mi-temps a été recruté.*

## Les chiffres de la rentrée

458 enfants accueillis :

- 205 à la Plaine
- 253 au Chef-lieu



*Pour s'inscrire en toute simplicité aux activités périscolaires et à la cantine : le portail famille est accessible en un clic depuis le haut de la page d'accueil du site de la Mairie !*





## Gymnase et Espace Colombe



### • Panneaux photovoltaïques :

Les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sont en cours sur les toitures du gymnase et de l'Espace Colombe, avec l'objectif d'une mise en service au premier semestre 2025. Le projet, piloté et financé par le SDES – Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie et l'implantation, garantira **la redistribution d'électricité à moindre coût sur la commune et ses bâtiments publics.**

### • Éclairage LED :

Les ampoules énergivores et obsolètes de ces bâtiments ont été remplacées par un éclairage LED permettant ainsi **une économie d'énergie significative, une meilleure gestion de l'intensité lumineuse et un plus grand confort d'utilisation.**

## Remblai sur le terrain des Monts

### Point sur la situation

Compte-tenu de la liquidation judiciaire de la société l'Herbier du Granier, ses représentants légaux ne sont pas en mesure de répondre aux directives du préfet concernant ce terrain.

**La Mairie reprend la possession et l'usage du terrain dont elle est propriétaire** et c'est elle qui doit faire le nécessaire pour palier à cette situation, en suivant plusieurs étapes.

Tout d'abord, pour satisfaire les demandes du préfet, la Ville de Bassens a confié différentes missions à un expert en hydrogéologie :

- Analyser la stabilité du remblai.
- À défaut de stabilité, étudier quelles seraient les préconisations pour le rendre stable.
- Effectuer une vingtaine de prélèvements par carottage pour connaître la nature de la terre et savoir si une partie est polluée ou non.

Dans un second temps, l'objectif sera de retirer ce remblai. La faisabilité dépendra des analyses de pollution du sol. Selon le résultat obtenu, **des décisions seront prises pour pouvoir remettre le terrain dans son état initial, conformément aux engagements de Catherine Anxionnaz, Maire de Bassens.**

► *La Commune est actuellement en attente de l'expertise pour pouvoir agir et résoudre toutes les difficultés engendrées.*

## Consultation publique sur la Zone à Faible Émission mobilité

Au 1er janvier 2025, une **ZFE-m** (Zone à Faible Émission mobilité) sera mise en place sur le territoire de Métropole Savoie. Imposée par la Loi Climat et Résilience de 2021, elle a pour but **d'améliorer la qualité de l'air et de protéger la santé publique** en fixant un périmètre à l'intérieur duquel les autorités locales interdisent la circulation de certaines catégories de véhicules en fonction de leur niveau de pollution.

**Métropole Savoie lance une consultation publique du 6 au 31 janvier prochain.** Vous pouvez recueillir toutes les informations nécessaires et contribuer via la plateforme en ligne : [zfe-m-savoie.jenparle.net/participation/public-zfe](https://zfe-m-savoie.jenparle.net/participation/public-zfe) ou consulter le dossier papier disponible en Mairie et envoyer un avis par voie postale au siège de Métropole Savoie – 25 rue Jean Pellerin 73000 Chambéry.

► **d'infos sur le site internet dédié : [zfe-mobilite-savoie.fr](https://zfe-mobilite-savoie.fr)**





## Mise en service du rond-point de Carrefour Galion

Les travaux principaux visant à une amélioration de la fluidité de la circulation du secteur sont désormais terminés. Il reste quelques étapes de finition : un marquage au sol pour contraster et sécuriser les différentes traversées, ainsi que la réalisation d'un tapis d'enrobés de l'entrée de l'avenue de Bassens jusqu'au giratoire.



## Travaux impasse avenue de Bassens

Menés par la société Eiffage et chiffrant un coût d'environ 104 000 € HT, les travaux, dont les objectifs sont d'assurer la sécurité piétonne et d'améliorer le stationnement, se dérouleront de novembre à janvier prochain.



## Changement d'horaires de l'accueil de la Mairie

Suite à une analyse sur l'affluence à l'accueil de la Mairie, la Commune a pu déterminer les périodes de la semaine les plus fréquentées et adapter ses horaires d'ouverture en conséquence.

Lundi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30  
Mardi : 13h30 – 17h30  
Mercredi : 8h30 – 12h  
Jeudi et vendredi : 7h30 – 12h / 13h30 – 17h30

► *Les plages horaires des jeudi et vendredi ont été élargies pour permettre aux personnes de passer plus tôt dans la matinée.*



## Chantiers d'été pour les 16-18 ans

Durant les vacances scolaires d'été, des jeunes de la commune âgés entre 16 et 18 ans sont recrutés pour leur permettre d'accéder à une première expérience professionnelle d'une durée de 15 jours à temps complet.

Sous la responsabilité des agents des services techniques ils se verront confier différentes tâches : désherbage des espaces verts, ramassage des déchets sur la voirie, aide aux gros ménages, travaux de peinture, mise en place de salles (petite manutention), dépoussiérage des rayonnages de la bibliothèque...



### Les conditions :

- être domicilié sur Bassens
- avoir entre 16 et 18 ans maximum au 1er juillet de l'année concernée,
- ne pas avoir déjà bénéficié d'un emploi saisonnier à la Commune.

► *Les jeunes intéressés peuvent candidater (lettre de motivation et CV) au plus tard fin mars. La commission de recrutement se tiendra en avril.*

# La Ville de Bassens à jour sur la prévention des risques

Même si la Commune a la chance de ne pas être positionnée dans une région gravement touchée par les catastrophes naturelles, cela n'empêche pas de mettre en place des moyens de préventions :

## Le Plan Communal de Sauvegarde

La Commune se doit d'être prudente et d'être en capacité de faire face à toute éventualité climatique, environnementale ou concours de circonstances. C'est pourquoi elle s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). **Ce document interne indispensable, définit l'organisation prévue pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'aléa.**

## Le DICRIM

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est destiné à informer les citoyens des risques possibles sur le territoire communal et de la conduite à tenir pour se protéger et éviter d'aggraver la situation. **Ces informations peuvent aussi être utiles, au travail, en vacances, ou en toute autre lieu qu'à votre domicile. Il recense tous les risques et les comportements à adopter. Il est à conserver et doit pouvoir être consulté par l'ensemble de la famille.**

► *Consultez-le ou téléchargez-le dès maintenant en ligne sur [bassens-savoie.fr/prevention-des-risques-majeurs/](http://bassens-savoie.fr/prevention-des-risques-majeurs/)*



## Sécurité et civisme : la Commune se donne les moyens

Grâce à un rapport sur les délits et infractions, il s'avère que la Commune de Bassens est l'une des communes les plus calmes de la banlieue proche de l'agglomération chambérienne. L'activité délinquante (tous types d'infractions confondus) demeurant faible, ce n'est toutefois pas une raison pour ne rien faire. En ce sens, la Commune met en place des moyens techniques pour la police municipale et tend à performer la vidéo-surveillance avec un matériel permettant de réagir plus efficacement en cas d'infractions.



## Médiathèque

Fermeture de la Médiathèque du mercredi 25 décembre au mercredi 1er janvier inclus.  
Réouverture au public le jeudi 2 janvier.

► *Toutes les infos sur :*  
[mediatheques.bassens-savoie.fr](http://mediatheques.bassens-savoie.fr)

**Rappel : la Médiathèque est gratuite pour tous !**

### Accès aux ressources numériques

Savoie biblio propose à toutes les personnes de plus de 18 ans **une offre très large de ressources numériques** : livres, cinéma, documentaires et spectacles, musique, jeux vidéo et toujours des cours en ligne et de la presse !

L'information pour tous, c'est aussi une offre adaptée aux personnes dyslexiques, malvoyantes ou malentendantes avec **BibliOdyssee** et **Vocale Presse**.

La Médiathèque proposera également les samedis 25 janvier, 15 février et 29 mars, de 9h à 10h, des ateliers pour découvrir les ressources numériques.



► *Pour bénéficier gratuitement de tous ces contenus, RDV sur le site [e-medias.savoie-biblio.fr/](http://e-medias.savoie-biblio.fr/)*

## Infos Mairie

### CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Missions d'accueil, d'orientation vers les différents services aides financières en complément des aides de droit commun.  
Aide administrative si besoin pour préparer les demandes d'aide aux personnes âgées.

► *+ d'infos auprès de l'accueil de la Mairie.*

### Ateliers numériques

Grand Chambéry vous propose des **ateliers avec un conseiller numérique** pour vous aider à **mieux vivre le numérique**. Des permanences ont lieu à la Ferme de Bressieux pour initier ceux qui le souhaitent à l'outil informatique.



► *+ d'infos sur le site internet de la Mairie.*

### Déchetterie mobile

La déchetterie mobile se déplace à Bassens sur le parking de covoiturage Sadier, route de Verel (en face du Gymnase). Ce service, complémentaire aux quatre déchetteries fixes, permet de vous débarrasser de vos encombrants, près de chez vous (gravats et végétaux non acceptés).



► *Retrouvez les prochaines dates sur [www.grandchambery.fr/mon-quotidien/dechets/dechetteries-mobiles](http://www.grandchambery.fr/mon-quotidien/dechets/dechetteries-mobiles)*

## Séniors

### Colis de Noël

À la Ferme de Bressieux, des **colis de Noël** seront distribués aux **plus de 75 ans**. Remise à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

► *Du lundi 9 au jeudi 12 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h.*

### Goûter de Noël

Pour les **plus de 75 ans**.

► *Vendredi 13 décembre de 14h30 à 16h30.*

### Repas des aînés

Rendez-vous pour les plus de 65 ans à l'Espace Colombe le **samedi 15 Mars 2024**.



► *Un courrier d'invitation sera adressé aux habitants concernés.*

### Cinéma Senior

Une séance par mois le **jeudi à 16h** au cinéma de Challes-les-Eaux

Inscription à la Mairie de Bassens le jeudi précédent la séance avant 11h maximum. Départ des bus Place de l'Olivier et Place de la Cité (sous réserve de changement) à 15h.

**Prochaines séances : 12 décembre, 16 janvier, 13 février, 13 mars, 17 avril.**

► *Renseignements auprès de la Mairie de Bassens : 04 79 70 47 17.*

### Les après-midi de Steph'

**Rendez-vous tous les jeudis de 14h à 17h, salle Sainte Thérèse.**

Moments conviviaux et créatifs. Venez partager vos savoirs et vos idées (couture, tricot, arts créatifs, lecture...)!

### Atelier équilibre

**Animé par Activ'athlon - Tous les lundis (hors vacances scolaires) à l'espace Colombe de 14h30 à 16h30.**

Différents cycles sur l'entretien musculaire, la souplesse, sont proposés à partir d'activités dansées, de coordination, de motricité, de mémoire, de réflexion et de jeux collectifs.



► *Infos et réservation : 04 79 62 98 60*

### Yoga sur chaise

**Nouvelle activité encadrée par Activ'athlon. Le vendredi matin de 10h30 à 11h30 à la salle Sainte Thérèse.**

► *Infos et réservation : 04 79 62 98 60*



## Groupe d'élus de la minorité

### **Changement ou continuité ?**

Suite à la démission du maire, de nouvelles élections au sein du conseil municipal ont eu lieu le 7 novembre dernier. L'occasion pour notre groupe, via la candidature de Jean-Pierre BUET (texte de l'intervention ci-dessous) de réaffirmer notre opposition au projet du groupe scolaire que nous avons eu l'occasion de dénoncer à de nombreuses reprises.

« Ma candidature au nom du groupe minoritaire est motivée par la volonté de remettre en discussion le projet du futur groupe scolaire.

J'ai entendu l'opposition à ce projet des 4 conseils d'écoles, j'ai entendu la mobilisation de citoyens opposés à ce projet, j'ai entendu l'opposition ou l'abstention d'un grand nombre d'élus de la majorité.

A ce stade, il est encore temps d'agir pour ne pas pénaliser trop lourdement les finances de la commune, et d'intégrer à la réflexion les perspectives d'évolutions pour les classes élémentaires afin d'avoir un chiffre global.

Les écoles sont des éléments structurants importants pour une commune, il convient de les inclure sans plus tarder à la réflexion globale du projet Grand Livettaz, qui va peser lourd dans les finances de la communes pour les décennies à venir.

Chacun va prendre ses responsabilités, la population appréciera. »

A l'issue du vote, Catherine Anxionnaz a été élue maire avec 16 voix sur 27 conseillers municipaux.

### **Projet Grand Livettaz :**

Les travaux du bureau d'étude ont été suspendus pendant six mois pour permettre à l'ensemble des élus de mieux saisir les enjeux. Cependant, notre groupe reste préoccupé par la charge financière importante. Cette dernière, malgré la projection d'un nombre élevé de nouveaux logements ne serait pas supportable par le budget communal. Une concertation avec la population à laquelle nous sommes très attachés se profile pour le printemps prochain.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et avec un peu d'avance, une très belle année 2025 dans un monde plus apaisé.

Nous vous rappelons qu'à l'issue de chaque conseil municipal nous précisons nos positions sur notre page Facebook <https://facebook.com/GroupeMinoritaireDuConseilMunicipal/>

Contact par mail à l'adresse : [avecvouspourbassens@gmail.com](mailto:avecvouspourbassens@gmail.com)

**Les élus « Avec vous pour Bassens » :** Jean-Pierre BUET, Christine RIGOLETTI, Rose-Marie CECCON, Jean-Louis MARCELLIN, Lynda THOUARD, Christine VALLEZ.

## Groupe d'élus de la majorité

*L'équipe de la Majorité est conduite depuis moins d'un mois par le nouveau maire, Catherine ANXIONNAZ.*

*Sur tous les sujets que nous avons à traiter au sein de la commune, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises idées ! Il n'y a que des idées différentes qui poussent à la créativité et à l'ouverture d'esprit. Chaque idée, même si elle peut sembler étrange ou inappropriée à première vue, peut offrir de nouvelles perspectives et nous conduire à des solutions innovantes. C'est en explorant ces différences que l'on peut enrichir la réflexion collective. Les échecs et les idées qui n'ont pas été retenues peuvent également servir d'apprentissage précieux. Cette approche encourage un environnement où chacun peut se sentir libre de s'exprimer sans craindre un jugement négatif.*

*Notre commune, forte de ses 5 264 habitants, est un lieu vibrant de vie, d'échanges et d'initiatives. Ensemble, nous avons construit des projets qui ont marqué nos concitoyens : des espaces verts embellis, des aires de jeux, des infrastructures modernisées, des associations soutenues...etc.*

*L'équipe Majorité souhaite que cette continuité soit guidée par un esprit d'écoute et de coopération, afin de préserver le lien de confiance tissé entre la mairie et ses citoyens.*

*Mais la vie, comme nos collectivités, est en perpétuelle évolution. Les défis qui se présentent à nous sont nombreux : une nouvelle école maternelle et un restaurant scolaire pour nos jeunes enfants dans un bâtiment neuf à ossature bois, vertueux et respectueux de l'environnement, la réflexion toujours en cours sur la transformation urbanistique de la commune autour du projet du Grand Livettaz, la transition écologique, le soutien à nos commerçants, la solidarité intergénérationnelle, et l'amélioration de la qualité de vie de tous nos habitants...*

*Même si des changements sont intervenus au sein de l'équipe, la majorité vous invite à nous unir autour de valeurs qui nous rassemblent : le respect, la solidarité, et l'engagement ... Ensemble, poursuivons la voie vers une nouvelle ère pour notre commune, une ère où chaque voix compte et où chaque initiative est bienvenue pour nos familles et nos enfants.*

*L'équipe de la Majorité vous souhaite de très belles fêtes de Noël et de fin d'année et vous donne rendez-vous à l'espace Colombe pour la soirée des vœux le 13 janvier 2025.*

**Pour la majorité municipale :** Catherine ANXIONNAZ, Patricia BACON, Dominique BELLANGER, Jean CALLÉ, Sophie CHANTEAU, Franck DAIM, Marie-Françoise FOURNIER, Kévin FRANZON, Pierre GAJA, Martine GOUBET-ETELLIN, Marc KARAOGLANIAN, Martine LAMBERT, Marie-Charlotte MAINGUY, Anne MANIPOUD, Peppina PIENNE, Alain PORTIER, Marie-Dominique ROOSE, Alain THIEFFENAT, Richard VOUAUX.



## Décembre

**Samedi 14 décembre / 9h30 > 11h**  
Révision code de la route  
"Conduite hivernale"  
Ferme de Bressieux

**Dimanche 15 décembre / 17h30**  
Concert de Noël par le Cercle  
Philharmonique de Chambéry  
Église Sainte-Thérèse

**Mercredi 18 décembre**  
14h30 > 16h30  
Atelier créatif spécial Noël  
Médiathèque

## Janvier

**Samedi 11 janvier / 14h30**  
Atelier chorégraphique  
participatif « Si on dansait ? »  
Ferme de Bressieux

**Lundi 13 janvier / 18h30**  
Voeux du Maire  
Espace Colombe – Pensez aux  
modes doux et au covoiturage.

**Vendredi 24 janvier**  
Nuit de la lecture  
Médiathèque

**Vendredi 24 janvier**  
Séance d'astronomie  
Parvis de la Ferme de Bressieux

**Samedi 25 janvier / 20h30**  
Concert Onde & Notes  
Espace Colombe

## Février

**Du 7 au 26 février**  
Exposition Cyril Constantin  
Ferme de Bressieux

**Mardi 18 février / 19h30**  
Conférence "Les soirées du mardi"  
Ferme de Bressieux

**Dimanche 22 février**  
Repas choucroute  
Ferme de Bressieux

## Mars - Avril - Mai

**Mercredi 5 mars / 10h > 12h**  
Atelier créatif  
Médiathèque

**Mardi 11 mars / 19h30**  
Conférence "Les soirées du mardi"  
Ferme de Bressieux

**Du 15 au 23 mars**  
Exposition 17<sup>e</sup> rencontres  
photographiques argentiques  
Ferme de Bressieux

**Du 21 au 23 mars**  
Bourse aux vélos  
Espace Colombe

**Samedi 22 mars**  
Carnaval des écoles  
Espace Colombe

**Samedi 29 mars / 14h30**  
Atelier chorégraphique  
participatif « Si on dansait ? »  
Ferme de Bressieux

**Du 31 mars au 18 avril**  
3<sup>ème</sup> escale polaire  
Ferme de Bressieux

**Vendredi 4 avril / 16h30 > 19h30**  
Collecte de sang  
Espace Colombe

**Dimanche 6 avril / 14h30 > 19h30**  
Thé dansant  
Espace Colombe

**Samedi 12 avril**  
Concert Onde & Notes  
Espace Colombe

**Jedi 8 mai / 9h45**  
Cérémonie commémorative  
Place du souvenir

**Du 13 au 18 mai**  
Exposition peinture  
Ferme de Bressieux

## Juin

**Du 3 au 8 juin**  
Exposition Mathilde Cambet  
Ferme de Bressieux

**Vendredi 13 juin / 16h30 > 19h30**  
Collecte de sang  
Espace Colombe

**Mardi 17 juin / 19h30**  
Conférence "Les soirées du mardi"  
Ferme de Bressieux

## Tout au long du semestre à la Médiathèque

**Les mercredis 15/01, 12/02, 12/03, 09/04, 14/05**  
16h30 > 17h30  
Lecture P'tites Z'oreilles  
Parents-enfants 0-3 ans

**Les mercredis 29/01, 26/02, 26/03, 23/04, 21/05**  
16h30 > 17h30  
Lecture P'tites Z'oreilles  
Parents-enfants 3-5 ans

**Les samedis 25/01, 15/02, 29/03 / 9h > 10h**  
Ateliers ressources numériques

**Les mardis 07/01, 21/01, 04/02, 11/03, 08/04, 06/05, 17/06**  
16h30 > 17h30  
Comité de lecture

## Infos paroisses

**Paroisse Croix du Nivolet**  
04 79 85 80 32  
[saintalbanleysses.paroisse73.fr](http://saintalbanleysses.paroisse73.fr)

**Paroisse Sainte Trinité**  
04 79 85 70 41  
Maison paroissiale  
[trinitechambery.paroisse73.fr](http://trinitechambery.paroisse73.fr)

Retrouvez  
le détail des manifestations  
sur le site de la mairie  
[bassens-savoie.fr](http://bassens-savoie.fr)